

Conseil Municipal du jeudi 6 juillet 2023

Le conseil municipal de Rieuepeyroux s'est réuni ce jeudi 6 juillet 2023 à 20h30 à la mairie. M. Sebastian Forderer, absent, avait donné procuration.

Le compte rendu du dernier conseil municipal fut validé par l'ensemble des conseillers.

En préambule, M. le maire adresse au nom du conseil ses sincères félicitations aux deux jeunes papas pour la naissance de leurs enfants : Armand et Ambre.

En début de réunion, Mme Jordane Maruéjols, du cabinet d'architectes Sens K, présente une ébauche de l'aménagement de la Halle.

M. Vivian Couderc présente le dossier de candidature Bourg Centre Occitanie des communes de Rieuepeyroux, de La Salvetat-Peyralès, du Bas-Ségala et de la Communauté de communes ABSV. Ce programme doit renforcer l'attractivité du bourg-centre, Rieuepeyroux, et soutenir la commune dans son rôle de centralité. Candidature votée à l'unanimité.

M. le Maire fait le point sur les enquêtes publiques qui se sont déroulées du 14 au 30 juin 2023 et fait valider trois des quatre études : rue du Balat, avenue du Ségala et rue Bayol. Vote à l'unanimité pour deux d'entre elles, une abstention pour la troisième. La quatrième, concernant un chemin aux Esparages, nécessite une concertation avec les riverains.

Dans le cadre du contrat groupe assurance des risques statutaires du personnel, M. Vivian Couderc fait valider une hausse du taux de couverture, passant de 5.95% à 6.52%. Vote à l'unanimité.

M. le Maire fait valider un échange de terrain à La Lusquière pour lequel aucune observation n'a été enregistrée lors de la mise à disposition du dossier au public entre les 23 mai et 23 juin 2023. Vote à l'unanimité.

M Vivian Couderc informe le conseil municipal sur une baisse significative de la participation de la commune pour les transports scolaires, service géré par le Conseil Régional (13269€ pour 20510€ avant la réforme).

Il informe les membres du conseil municipal sur le retour de M. et Mme Carter pour la vente de leur pavillon à La Calquière. Après discussion le conseil accepte leur proposition pour 175 000€ frais de notaire compris.

Il aborde ensuite divers sujets tels que le passage du Tour de France féminin le 27 juillet dans notre commune, les négociations en cours pour le renouvellement de la téléphonie au niveau de la mairie, la possibilité d'aménager une salle d'examen supplémentaire au cabinet médical pour accueillir un interne, le Docteur Collinet ayant suivi une formation pour cela, l'ouverture de 7 randonnées VTT ce samedi sur le

territoire de la Communauté de communes, la location d'un logement à la Maison Carré au maître nageur de cet été.

M. Jean-Louis Cavalier évoque les travaux et aménagements : l'aire de jeux de la Cuvette a été inaugurée ce mercredi 5 juillet en présence de nombreux enfants et d'une partie du conseil municipal des jeunes ; le City Park est désormais ouvert ; la réfection de la toiture de l'école primaire devrait démarrer le 10 juillet et se terminer avant la rentrée des classes ; un défibrillateur a été installé devant le cabinet médical ; les travaux d'un aménagement piétonnier le long de la liaison D905/911 débuteront en fin d'année.

Mme Magali Crayssac fait un point sur les écoles et informe le conseil que Mme Roselyne Maurel, faisant valoir ses droits à la retraite, son remplacement est à l'étude et pourrait être l'occasion de réorganiser le service pour renforcer l'équipe de la maternelle qui voit augmenter ses effectifs. De nouvelles inscriptions à l'école primaire doivent renforcer notre vigilance quant à l'éventuelle réouverture en septembre d'une quatrième classe, supprimée à l'issue de cette année scolaire. La commission, en charge du Conseil Municipal des Jeunes, dresse un bilan mitigé de cette première expérience et souhaiterait bénéficier du soutien d'une personne qui se chargerait de l'animation de ce groupe. Contact sera pris avec Mme Saez Agathe, Cheffe de Projet Petites Villes de Demain.

Mme Cathy Fabre évoque la dernière réunion de la Convention Territoriale Globale (diagnostic et plan d'actions). Elle informe également l'ensemble du conseil sur le démarrage de l'action de la chargée de communication, qui devrait se traduire par des articles de presse plus réguliers.

Mme Michèle Auréjac rappelle le lancement des Marchés Nocturnes dès ce mardi 11 juillet ; elle mentionne aussi la préparation de la Fête de la pomme de terre et du veau d'Aveyron le dimanche 6 août en partenariat avec les producteurs locaux.

Mme Brigitte Rey fait le point sur la Journée des Associations qui aura lieu le samedi 2 septembre.